

Relevé de conclusions – réunion mensuelle N° 2 Veille Citoyenne BRD

Jeudi 7 janvier 2021 par visio

Participants :

Aurélie Aulagnon, Michel Chinchole, Martine Fully, Yvan Gautronneau, André Mansiaux, Geneviève Vivier-Merle, Rudy Wittemann, Philippe Zuccarello, Anna Di Marco, Geneviève Bernard.

Rappel sur l'objectif de ces réunions mensuelles :

- faire le point sur l'actualité de l'association sur le mois écoulé,
- échanger sur les sujets proposés par les participants (adhérents, sympathisants). Ils pourront servir pour alimenter les travaux / réflexions de l'association.

Actualités de VC-BRD

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de LYSED

André rappelle les démarches effectuées par VC BRD depuis l'été 2020 afin de pousser d'une part LYSED à agir et d'autre part proposer les compétences d'animation de l'association et ses expériences dans ce domaine (voir les différents articles traitant de ce sujet sur le site internet).

Une relance va être effectuée auprès de M. BRON, Maire de Pont de Chéruy et Vice-président de LYSED en charge du PCAET, pour obtenir un rendez-vous.

Enquête publique VICAT

Une réunion de travail a eu lieu en visio qui a permis mettre en avant le fait que cette enquête publique portait uniquement sur la valorisation matière (et non énergétique). Cela diminuait d'autant « l'angle d'attaque » de notre possible avis sur l'enquête publique. D'autre part, sur la dernière semaine, Rudy n'a pas eu la disponibilité nécessaire à la finalisation de la synthèse. Aucun avis n'a donc été remis.

Compétence Mobilité des communautés de communes

Comme prévu, un travail conjoint Lyon Crémieu PARFER/VC BRD est en cours. Il permettra de diffuser aux élus communautaires des Balcons du Dauphiné et de LYSED un argumentaire en faveur de cette prise de compétence.

Échanges entre tous

ADENI

Lors du dernier conseil communautaire de Lysed, une nouvelle subvention de 10 000 € (5 000 € au titre de l'année 2020 et 5 000 € au titre de l'année 2021) a été accordée à l'association ADENI, dont l'activité principale et revendiquée est de s'inscrire contre le projet de méthanisation sur le site ST LOUIS de Anthon.

Il faut espérer qu'à l'avenir les fonds publics seront utilisés pour la promotion de projets environnementaux et d'énergies renouvelables plutôt que pour empêcher leur réalisation. Les orientations du PCAET devraient faciliter ce changement d'orientations.

Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)

Il a été adopté par le Conseil régional de la Région Auvergne Rhône Alpes en décembre 2019 et a été approuvé par arrêté du préfet de région le 10 avril 2020.

Les objectifs du SRADDET s'imposent notamment aux documents d'urbanisme tels que le SCoT et les PLU et aux PCAET. Les objectifs du SRADDET Auvergne Rhône Alpes sont peu ambitieux en terme d'énergie renouvelable et d'émission de gaz à effet de serre, ne faisant que reprendre les objectifs nationaux.

Conseil Economique Social et Environnemental Régional (CESER)

Une adhérente de l'association, membre du CESER Auvergne Rhône Alpes, a fait une présentation de cette structure.

Il émet des avis (saisines), des contributions (autosaisines), et intervient dans de nombreux domaines tels que l'emploi, l'innovation, la transition énergétique, la formation, la recherche, le sport, les finances, ou tout autre thème sur lesquels il lui semble opportun de se prononcer. Il a notamment donné un avis sur le SRADDET évoqué au point précédent.

Le CESER a pour mission principale d'informer et d'éclairer l'exécutif du Conseil régional sur les enjeux et conséquences économiques, sociales et environnementales des politiques régionales. Il a également une mission d'évaluation des politiques publiques.

Contrairement aux Conseils de développement au niveau des communautés de communes, d'agglomération ou des métropoles, qui ont une organisation et une gouvernance souple, le CESER est organisé en 4 collèges obligatoires :

- entreprises et activités non salariées,
- organisations syndicales de salariés,
- organismes et associations participant à la vie collective de la région,
- personnalités qualifiées participant au développement régional.